D'un président à l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **27 (1980)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-366755

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La nouvelle Société des cadres de protection civile

(Gesellschaft der Zivilschutzkader)

En 1975, j'avais écrit une plaquette pour le compte de l'Association fribourgeoise des instructeurs de PC, que je présidais. J'y parlais de la prochaine guerre. Ce fut le tollé! qui me valut les honneurs de la presse, de la radio et même de la télévision.
Aujourd'hui, à peine cinq ans plus tard, le 64% de la population suisse, selon une enquête très récente, s'attend à une prochaine guerre. Or le prochain conflit qui s'annonce – car je n'ai pas varié dans mes craintes – sera déterminant pour la survie de nombreux peuples, selon leur préparation, ou non-préparation pour la protection de leur population civile.
En 1978 déjà, je réunissais quelques cadres PC du canton de Fribourg, en vue de créer une association de ceux-ci. Une commission, élue à cette occasion, élaborait les statuts d'une Société des cadres PC. Malheureusement, aucun partenaire n'étant en mesure d'accepter la présidence de cette nouvelle société, il fallut attendre le 17 novembre 1979, pour réunir la première assemblée constitutive. Mais les événements politiques internationaux avaient peut-être travaillé en faveur de cette idée d'une collaboration étroite «hors service» entre tous les cadres de protection civile, du chef local au chef de groupe. Ma tâche à la tête des instructeurs pouvant aisément être assumée par d'autres, j'étais disponible pour accepter la présidence de la nouvelle société.
Le comité, élu ce même 17 novembre 1979, se constituera dans la seconde semaine de janvier 1980. Je ne voudrais pas anticiper sur les décisions et le programme qu'il établira alors. Je souhaite que l'organe *Protection civile* lui permette, alors, de se présenter avec toutes les informations complémentaires qui pourraient intéresser nos collègues de toute la Suisse, chargés de fonctions PC.
Je relève ici, cependant, que la dénomination de la nouvelle société laisserait (en théorie) la porte ouverte à tous les cadres PC du pays, bien que dans la pratique son action immédiate se limite au canton de Fribourg.

Francis C. Lachat
Président de la Société des cadres de protection civile
1701 Fribourg

D'un président à l'autre

Au centre de protection civile de Sugiez s'est tenue vendredi après-midi l'assemblée fribourgeoise des instructeurs de protection civile. M. Francis Lachat, président, ouvrit les débats en saluant notamment MM. Gabriel Bise, de l'Office fédéral et Gil Vérillotte, de l'Office cantonal, représentant également la Société fribourgeoise pour la protection des civils. Mlle Jeanne Rotzetter, membre d'honneur, prenait également part à ces assises. Dans son rapport, M. Lachat fit particulièrement ressortir le travail effectué par le corps catastrophe qui a rempli sa mission par l'exécution des deux exercices prescrits. Objectif immédiat: l'engagement de nouveaux instructeurs afin de lui permettre une efficacité encore meilleure.

Plusieurs démissions furent enregistrées. Il s'agit de celles de MM. M. Périsset, H. Balmer, E. Gutknecht et M. Crausaz. Le rapport du caissier, M. P. Repond, laissa entrevoir une situation financière qualifiée de satisfaisante. Au chapitre des élections de remplacement – le comité étant en place jusqu'en 1980 – M. Francis Lachat, président, ayant été appelé à la tête de la nouvelle société des cadres PC, ouverte à tous les cadres du canton depuis le degré de fonction 8 jusqu'à et y compris les chefs locaux, déclara ne point vouloir cumuler les deux fonctions, donnant de ce fait sa démission. Pour le remplacer, l'assemblée fit appel à M. Pierre Repond, l'actuel caissier qui sera ainsi le troisième président de l'Association.

On enregistre en outre le départ de M. Broenimann et l'arrivée de M. P. Gerber qui réintègre donc la place qu'il avait quittée au comité lors de sa nomination au poste de chef de l'instruction. Enfin, c'est M. F. Musy qui tiendra la caisse de l'Association, MM. Kaltenrieder, Bard et Gilier (suppléant) devant fonctionner comme vérificateurs.

Nouveau conseiller technique
L'Association est heureuse de pouvoir compter dès aujourd'hui sur un nouveau conseiller technique, M. André Butty, chef de l'instruction, qui maintient ainsi la tradition en acceptant cette tâche.
Le programme d'activité 1980 sera élaboré par le nouveau comité, aucune proposition n'émanant de l'assemblée. M. Lachat retraça brièvement son activité au sein de l'Association: le 12 septembre 1972 président de l'assemblée constitutive et nommé vice-président, le 19 janvier 1973 président à l'assemblée extraordinaire, fondateur en 1976 du corps catastrophe. De chaleureux remerciements lui furent adressés par M. Repond qui releva sa disponibilité, son entregent et ses compétences. L'assemblée acclama enfin membres d'honneur MM. Hermann Balmer, instructeur dès 1966 et Ernest Gutknecht, en fonction dès 1967. La journée s'acheva par la projection de diapositives évoquant le dernier exercice catastrophe. (mp/gp)

Mobilier pour centres de protection civile
études et projets, fabrication
H. NEUKOM SA
8340 Hinwil-Hadlikon ZH
Téléphone 01 937 26 91

KRÜGER
protège
abris anti-aériens
et de protection civile
contre l'humidité
Krüger+Co. 9113 Degersheim
En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et
3117 Kiesen BE Tél. 031 98 16 12
1052 Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 32 92 90